

# Compte-rendu de l'Apéro-Pacte

---

**BRUXELLES – 15 FÉVRIER 2016**

**FAPEO**

Fédération des Associations de Parents  
de l'Enseignement Officiel

Fédération des  
Associations  
de Parents  
de l'Enseignement Officiel

Rue de Bourgogne, 48  
1190 Forest  
02 527 25 75  
secretariat@fapeo.be

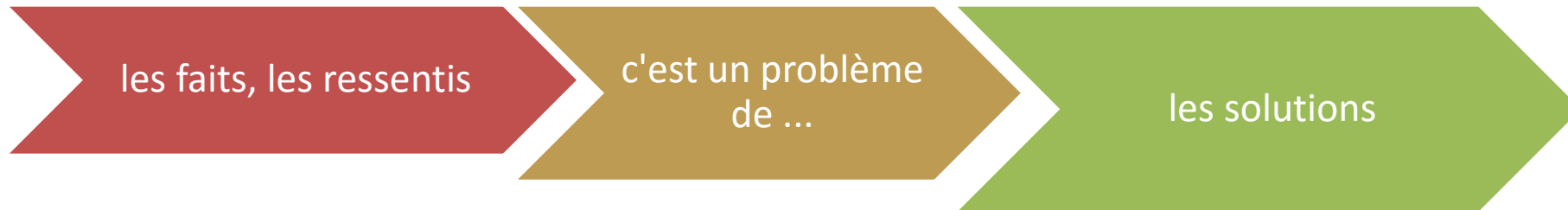
Avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

## Table des matières

<b>Question 1 : La communication</b>	<b>2</b>
<b>Question 2 : Le conseil de participation</b>	<b>8</b>
<b>Question 3 : le projet d'établissement</b>	<b>11</b>

# Le thème : « Les parents partenaires de l'école, vraiment ? »

## Question 1 : La communication



<p><b>Parents-parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les AP n'obtiennent pas les mails des parents de l'école : difficulté à les contacter et les mobiliser, particulièrement dans le secondaire.</li> <li>• Les parents ne viennent pas dans les AP dans le secondaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désintéressement, problème de prise de contact car pas les mails.</li> <li>• Mobilisation</li> <li>• Représentation des parents dans les AP : représentation partisane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de communication vers tous : accéder aux adresses mails des parents pour pouvoir communiquer.</li> <li>• Créer des espaces de rencontre dans l'école, local de l'AP, avec affichage des comptes rendus, sujets traités dans les COPA.</li> <li>• Plus de communication entre les parents et leur AP.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les AP ne représentent pas tous les parents ; les parents de l'AP représentent leurs enfants, les AP ne communiquent pas vers tous et ne s'ouvrent pas assez aux nouveaux parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentativité des AP et représentation permanente de tous les parents de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des espaces de rencontre dans l'école, local de l'AP, avec affichage des comptes rendus, sujets traités dans les COPA.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Des AP sont parfois des cercles fermés, des clans d'amis ; des parents ne savent même pas qu'il existe une AP : découverte par hasard.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de communication entre les parents et leur AP.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parents sont des bénévoles : temps et énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des parents pour exercer pleinement leur mandat (décret)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Octroyer congé-citoyen ou des crédits-temps pour avoir le temps d'exercer son mandat de représentation : à adresser au Fédéral</li> </ul>
<p><b>Parents-enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>On ne se comprend pas ; pas de respect de la multiculturalité des classes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des attentes de l'école, méconnaissance des réalités familiales et de la multiculturalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de communication. Par exemple : « si on dit uniquement oralement que les enfants peuvent apporter un costume pour le carnaval, l'information risque de ne pas passer. Pour l'enseignant c'est pédagogique : c'est pour l'entraîner à mémoriser » VS le parent qui s'étonnent de ne pas être au courant, qui sont dans le doute, pensent que l'enfant invente, et au final il y a un risque que l'enfant soit pénalisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème d'organisation, des supports de communication.</li> <li>Problème de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier les attentes de l'école envers les parents et inversement. Nommer les évidences, dire les attentes, mettre des mots ; mettre des mots sur les évidences.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>« ça ne passe pas », « ça bloque », manifestations d'agressivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former et superviser</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de bienveillance d'enseignants envers les parents : propos méprisants, propos et actes racistes, actes discriminants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vocation, d'ouverture aux différences, de tolérance, de racisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour un équilibre des relations entre parents et enseignants : un représentant des parents communique avec un représentant des enseignants pour des situations collectives</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Les profs donnent beaucoup de travail sans se concerter, les élèves ont trop de travail à domicile : « charge de travail inhumaine ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination entre les enseignants et de concertation quant à la charge de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir une association d'enseignants (à l'image de l'association des parents) : communication entre représentants.</li> <li>Former à faire équipe autour de l'enfant : le point commun entre les enseignants et les parents, c'est le bien-être de l'enfant.</li> <li>Nécessité de créer une communauté centrée sur l'enfant, grâce à la communication, aux Conseils de participation, aux outils de collaboration étendus aux parents et à la supervision des enseignants.</li> <li>Construire le sens des apprentissages et le communiquer pour le plaisir d'apprendre.</li> <li>Utiliser les outils numériques pour organiser le planning de travail demandé aux élèves et la concertation.</li> </ul>
<p><b>Parents-direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Malaise de la direction quand elle est face à un groupe de parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peur du jugement, peur de l'autre, peur du changement, peur de la perte de pouvoir.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des directions ne considèrent pas les parents comme des acteurs à part entière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de considération de certains directeurs pour les parents.</li> <li>Manque de formation à la participation collective, à la dynamique de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire appliquer le décret sur les AP : informer et contrôler.</li> </ul>

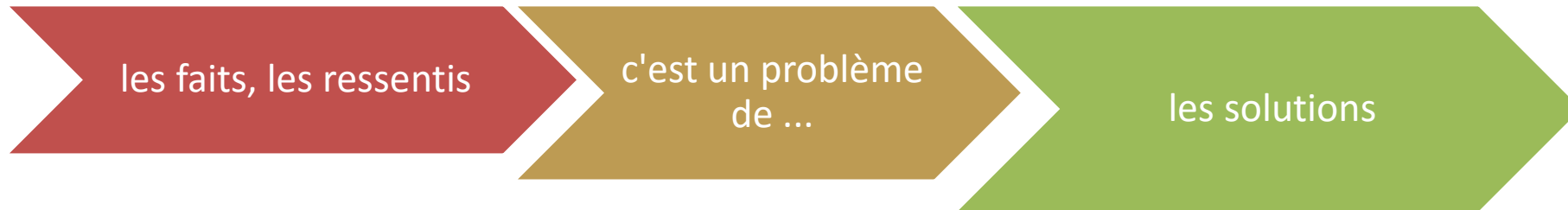
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du rôle et des missions de l'enseignant et de la direction</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de bienveillance de directions envers les parents : propos méprisants, propos et actes racistes, actes discriminants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitudes, de discriminations : formation et recrutement.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de réunions entre les parents et les enseignants : « tout va bien » ; parfois des parents trouvent que ça ne va pas si bien que ça ; et même si tout va vraiment bien, qu'est-ce que ça veut dire ; peur d'annoncer que « ça ne va pas ».</li> <li>• Besoin de parler de la scolarité tout au long de l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de communication et de considération pour la place des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffler dans chaque établissement un ESPRIT d'équipe, parents étant dans l'équipe, tous centrés sur le bien-être de chaque enfant et dans le respect des différences.</li> <li>• Recruter des directeurs formés au leadership pédagogique et le cas échéant les former.</li> <li>• Besoin de formation sur l'esprit d'équipe et le travail en équipe.</li> <li>• Concevoir le projet d'établissement comme l'instrument- à co-construire et co évaluer- central pour entretenir l'esprit d'équipe.</li> <li>• Former les enseignants au suivi individuel, pas seulement lors des évaluations trimestrielles.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dénier des problèmes, pas de gestion des conflits et du harcèlement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de formation : identification et gestion des problèmes, des conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux choisir les directions, les former, les accompagner, les sensibiliser.</li> <li>• Organiser plus de moments de suivis de l'enfant avec les parents.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitude : peur de gérer les conflits.</li> <li>• Ne pas savoir à qui s'adresser, de connaissance du réseau : vers qui renvoyer dans l'école et à l'extérieur de l'école.</li> <li>• Ressources au sein des écoles pour gérer les tensions : argent (faire appel à un tiers), du temps et des outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les conflits quand ils se présentent.</li> <li>• Etre actif dans les cours de récréation.</li> <li>• Arrêter de penser que les conflits vont se régler tout seuls, que les enfants vont s'auto-gérer.</li> <li>• Les adultes doivent intervenir.</li> <li>• Organiser un plan de prévention du harcèlement et des conflits et leur gestion dans chaque établissement (qui fait quoi).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'espace de paroles pour les enfants</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former et imposer d'organiser dans les classes des moments de régulation des relations.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des parents en ont assez d'être considérés comme des observateurs, des évaluateurs, des contrôleurs,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non application des décrets.</li> <li>• Représentation des compétences des parents et de leurs rôles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire appliquer le décret sur les AP : informer et contrôler : les parents sont des partenaires individuels (suivi de leur enfant) et collectif (AP et COPA)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce qui se fait dans la vie de l'école n'est pas dit, les parents découvrent les choses par hasard (un mur qui s'est écroulé et a été réparé). Cela crée des tensions inutiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer, oser dire les choses, bonnes et moins bonnes.</li> <li>• Signifier que l'école réagit.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'esprit d'équipe dans lequel tous les acteurs, parents inclus mettent l'enfant au centre des intérêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger les écoles avec un esprit d'équipe, le créer, donner les moyens d'installer cette culture collective.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir un espace-temps pour les enseignants, les parents et les enfants autour de la question du « <i>comment fonctionne-t-on ensemble</i> ».</li><li>• Donner accès à chaque établissement un site réfléchi : l'école l'investit en fonction de son projet d'établissement. Ce site est un outil de communication entre tous les acteurs d'un établissement. Visible à partir de <a href="http://www.enseignement.be">www.enseignement.be</a>. C'est la FWB qui le donne à chaque établissement.</li><li>• Reconnaître les compétences des parents, appliquer les décrets, obligation de leur laisser occuper la place qui leur revient plutôt que de laisser les parents l'occuper par la force.</li></ul>
--	--	---



## Question 2 : Le conseil de participation

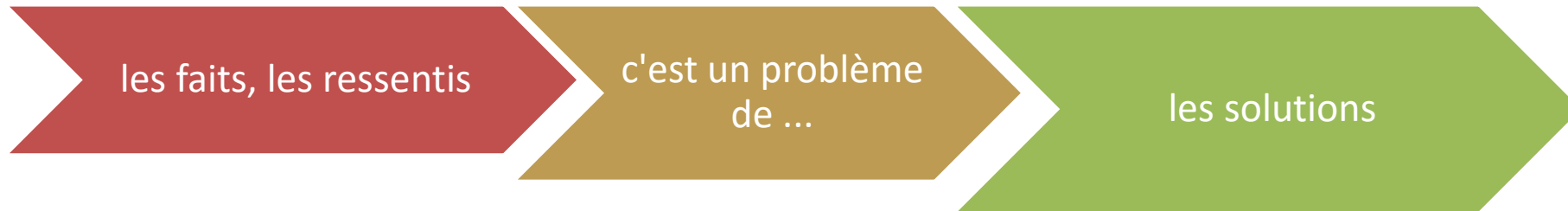


<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspects de procédure : convocation, pv, ordre du jour, délais</li> <li>• PV qui n'est pas envoyé à l'avance pour le modifier/rectifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir la convocation dans un délai raisonnable avec le pv</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents ne connaissent pas les règles du jeu ; ce qu'ils peuvent faire ou pas</li> <li>• Les parents ne savent pas qu'il y a un conseil de participation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'information et de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de conflit/difficultés pour les parents, se faire accompagner par un représentant de la FAPEO</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de ROI du Copa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'information et de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ROI établi par le ministère et qui s'appliquerait par défaut et pourrait servir de base pour la rédaction d'un ROI propre.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de compte rendu systématique aux parents de l'AP et de l'école en général</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une réunion/AG de compte-rendu du CoPa vers tous les parents de l'école</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu qui est « censuré » ou qui ne concerne pas les parents. Volonté par exemple d'y parler des sorties, voyages, sujets</li> <li>• Ordre et question du jour pas suivi</li> <li>• Tout est de l'organisationnel</li> <li>• Non-respect des points à l'ordre du jour amenés par les parents, sentiment de faire trainer les choses pour rester dans les règles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un organe commun de discussion au sein de l'école pour avancer sur des projets</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction trop peu présente et investie</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop peu de CoPa et on ne peut pas y discuter de tout</li> <li>• Pas assez de CoPa</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un organe commun de discussion au sein de l'école pour avancer sur des projets</li> <li>• Rendre obligatoire plus de CoPa</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents qui ne se sentent pas assez formés pour prendre cette fonction en charge, attention, ce n'est pas que de l'information mais bien s'entraîner à la prise de parole</li> <li>• Les parents ont peur de prendre la parole, pression face à la direction et au PO</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédit temps pour apprendre à exercer son mandat et apprendre à prendre la parole en public, exprimer son avis, prendre position, ... pour renforcer leur légitimité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition du CoPa : conflit d'intérêt ou malaise parce que les enseignants sont face à leurs employeurs et les parents face à la direction et PO avec répercussions sur leurs enfants =&gt; Soyez à l'aise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PO et direction qui s'en tiennent à l'obligation décrétable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le décret pour revoir la composition</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition du CoPa et conflit d'intérêts</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus très lent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de sens et d'intérêt dans des sujets plus chauds</li> <li>• TROP de sujets abordés.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas l'impression d'avoir un réel impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TROP de sujets abordés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de groupes de travail mixtes avec parents-enseignants-direction-enfants autour de thèmes transversaux.</li> <li>• Décentralisation de la gestion par des groupes de travail thématiques</li> <li>• Résultats visibles, ça donne de l'intérêt à la structure</li> </ul>

## Question 3 : Le projet d'établissement



<b>Sens</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est quoi ?</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce qu'on doit lier l'inscription au PE ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que doit-on y trouver ?</li> <li>• On retrouve très peu de références aux partenariats avec les parents.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit contenir un socle commun à tous les établissements</li> <li>• Ne devrait pas contenir des éléments qui renforcent le marché scolaire, ex : les voyages scolaires</li> <li>• Ne doit pas contenir de jugement de valeur (neutralité)</li> <li>• Service de médiation pour les parents si le PE n'est pas conforme au Décret Missions, ex : voyages scolaires 1.000€ obligatoires alors que la scolarité est gratuite selon le Décret Missions.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des publics qui alimente le marché scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription dans une école ne veut pas dire adhésion au projet d'établissement, manque de places</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction du PE ; est-ce que l'équipe éducative sait ce que c'est et à quoi ça sert ? Comment le rédiger ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des projets pédagogiques au service du projet d'établissement, confusion du pourquoi et du comment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PE devrait comprendre le ROI et le Règlement des Etudes, les trois validés par le COPA (sanctions, règles de vie, horaires, heures de sorties, exclusions, ..., du concret !)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'est pas vivant, il est figé, il n'est pas en évolution ni réflexion permanente (parce que pas évalué)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Argument d'autorité, sans lui, pas d'inscription</li> <li>• Tous les acteurs n'y trouvent pas de sens</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objet de pouvoir dans les relations directions-enseignants-parents. Quand il y a un problème : « <i>mais vous avez signé le PE</i> » !</li> <li>• À quoi ça sert ? Pour les parents et pour l'enseignant ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs n'y trouvent pas de sens</li> <li>• Incompétence, pas de place laissée</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le statut du ROI, pas clair, les parents ne peuvent pas y toucher</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les acteurs n'y trouvent pas de sens</li> <li>Incompétence, pas de place laissée</li> </ul>	
<p><b>Appropriation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La lisibilité du projet d'établissement, on n'y comprend rien, énumération de bonnes intentions</li> <li>Pas la possibilité de s'y référer de manière précise pour les parents quand un souci se présente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les parents n'ont pas les outils en main ; écrit, langue, vocabulaire utilisé, lisibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lisibilité : avoir un accès en version électronique</li> <li>Être relu par un groupe de parents pour la lisibilité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comment on se l'approprié ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argument d'autorité, sans lui, pas d'inscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation explicite du PE lors de séances d'infos où poser ses questions AVANT de s'inscrire puisqu'engagement contractuel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'est pas concerté avec les parents, juste parfois soumis au COPA avec prise d'avis des parents</li> <li>Manque de pilotage, il n'est pas évalué et il n'y a pas de suivi ; on le fait signer aux parents, ils doivent y adhérer et point</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argument d'autorité, sans lui, pas d'inscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation des applications du projet (mise en œuvre) en collaboration avec les parents et avec les enfants</li> <li>Doit être validé sur des critères objectifs</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parents présents au COPA ne savent pas toujours comment le lire et le comprendre</li> </ul>		
<p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'est pas distribué chaque année, juste à l'inscription et noyé avec une grande quantité d'autres documents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les parents n'ont pas les outils en main ; écrit, langue, vocabulaire utilisé, lisibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation explicite du PE lors de séances d'infos où poser ses questions AVANT de s'inscrire puisqu'engagement contractuel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'information est en général uniquement distribuée sur papier, pas toujours accessible, pas souvent de site internet de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les parents n'ont pas les outils en main ; écrit, langue, vocabulaire utilisé, lisibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lisibilité : avoir un accès en version électronique</li> <li>Être relu par un groupe de parents pour la lisibilité</li> <li>Description précise de la mise en œuvre, application concrète</li> <li>Traduire le PE dans d'autres langues</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Donné après l'inscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argument d'autorité, sans lui, pas d'inscription</li> </ul>	